



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

réforme des retraites des enseignants

Question au Gouvernement n° 2490

Texte de la question

RÉFORME DES RETRAITES DES ENSEIGNANTS

M. le président. La parole est à M. Nicolas Turquois.

M. Nicolas Turquois. Les professeurs et les enseignants ont massivement fait grève jeudi dernier. Aujourd'hui encore, dans une moindre mesure, certains continuent de protester contre une réforme des retraites qui leur apparaît injuste. À tort ou à raison, ils craignent une baisse des pensions que l'on estime de l'ordre de 15 à 30 %.

M. Nicolas Dupont-Aignan. À raison !

M. Jérôme Lambert. Ils ne sont pas les seuls...

M. Nicolas Turquois. Vous comprenez bien – et nous comprenons tous ici – leur inquiétude. Vous avez récemment rappelé avec force votre engagement à ce qu'aucune pension ne diminue. Nous en prenons acte, mais vous savez bien que le problème est plus profond.

Depuis le début de la législature, le groupe du Mouvement démocrate et apparentés vous soutient dans votre travail et dans les réformes que vous menez, comme il soutient les efforts budgétaires consentis pour augmenter le traitement de nos professeurs, particulièrement faible si on le compare à celui en vigueur dans les pays voisins.

Vous le savez mieux que personne, la question de la revalorisation salariale est le cœur du sujet et, de fait, beaucoup d'actions ont déjà été engagées à votre initiative. Il nous faut cependant aller plus loin dans cet engagement. Les primes annoncées ne représentent que 4 % du salaire des enseignants de maternelle, 9 % en moyenne de celui des enseignants,...

Mme Valérie Rabault. Eh oui !

M. Nicolas Turquois. ...contre 22 % dans le reste de la fonction publique.

Comment, dès lors, s'étonner de la faible attractivité du métier d'enseignant, qu'il faut exercer dans des conditions de plus en plus difficiles ? C'est parce que nous vous savons mobilisé sur ce sujet grave, parce que nous avons confiance en votre action et parce que, comme nous, vous êtes attaché à l'école républicaine, fondatrice de la citoyenneté commune, que nous vous demandons, monsieur le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, de nous préciser les intentions du Gouvernement pour garantir la retraite des professeurs et revaloriser leurs salaires. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe MODEM.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse. Votre question, monsieur Turquois, porte sur un sujet évidemment essentiel qui doit pouvoir nous réunir au cours des prochaines semaines. Tout le monde reconnaît en effet que la rémunération des professeurs est insuffisante en France, au regard des comparaisons internationales :...

M. Vincent Descoeur. Exact !

M. Stéphane Peu. Ah, enfin, c'est dit !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . . .comme vous l'avez rappelé, je le dis depuis deux ans et demi. Le Président de la République lui-même l'a dit très clairement lui-même lors de sa conférence de presse de fin avril, tout en précisant que les nécessaires revalorisations salariales avaient bien entendu un rapport avec la réforme des retraites, puisque celle-ci les impose.

M. Vincent Descoeur. Les enseignants seront les grands perdants de votre réforme !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . Il y a donc deux bonnes nouvelles, qui sont aussi des engagements du Gouvernement ; aussi ai-je pris soin de les écrire noir sur blanc, à l'adresse de tous les professeurs de France.

La première est que le niveau de leurs pensions ne diminuera pas à l'issue de la réforme des retraites, le Premier ministre s'étant engagé à inscrire, dans le futur projet de loi, une disposition totalement inédite, selon laquelle le niveau des pensions des enseignants sera identique à celui des fonctionnaires de catégorie A comparables.

M. Sébastien Jumel. Vous allez créer un régime spécial, en somme...

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . C'est la garantie que les retraites des professeurs, actuellement d'un assez bon niveau, le demeureront.

Pour ce faire, nous serons conduits à accroître les rémunérations, comme nous nous y étions engagés, de façon planifiée sur plusieurs années, dans des conditions dont nous sommes en train de discuter avec les organisations syndicales. Depuis le mois d'octobre, nous organisons des réunions régulières pour préparer ces mesures, et nous avons créé un observatoire des rémunérations pour avoir une vision claire de leur structure et des rattrapages à opérer, lesquels seront plus élevés pour les premières moitiés de carrière que pour les secondes, c'est-à-dire pour ceux qui, précisément, seront concernés par la réforme des retraites.

Nous faisons donc d'une pierre deux coups : garantir le niveau des pensions et améliorer les rémunérations, notamment pour ceux qui en ont le plus besoin. (*Applaudissements sur de nombreux bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Turquois](#)

Circonscription : Vienne (4^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2490

Rubrique : Retraites : fonctionnaires civils et militaires

Ministère interrogé : Éducation nationale et jeunesse

Ministère attributaire : Éducation nationale et jeunesse

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 décembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [4 décembre 2019](#)